

**SEIZE**  
**SUPERSTITIONS POPULAIRES**  
**DE LA GASCOGNE**

*Cette brochure a été tirée, sur papier fil, à cinquante exemplaires numérotés  
dont aucun n'a été mis dans le commerce*

*N° 44*

*Et nous espérons que vous en serez satisfait*

*L. P. Hardy*

SEIZE  
SUPERSTITIONS POPULAIRES  
DE LA GASCOGNE

RECUEILLIES

PAR

M. JEAN - FRANÇOIS BLADÉ

---

AGEN

IMPRIMERIE P. NOUBEL, V<sup>o</sup> LAMY, SUCESSEUR

1881

26245.12.2

1877  
MAY 27 1877  
1877

Hand found

## AVERTISSEMENT.

---

*J'ai dépouillé naguère un recueil de monuments prosaïques de la littérature populaire en Gascogne : Les Légendes des Hautes-Pyrénées, d'Eugène Cordier (2<sup>e</sup> édition, Bagnères, imprimerie J. Cazénave, 1878).*

*Cordier était, à coup sûr, mal doué et mal préparé pour ce genre de recherches. Néanmoins, on trouve dans sa collection la substance d'une dizaine de légendes, ou plutôt de superstitions, par lui rassemblées dans l'ancien pays de Bigorre. L'auteur semble croire que toutes sont absolument propres à ce district; mais la vérité est que j'en ai retrouvé six, avec des modifications d'importance variable, dans d'autres parties de la Gascogne. Je les avais même recueillies, selon ma méthode habituelle, bien avant de connaître la brochure de Cordier; et je crois utile d'en publier la traduction.*

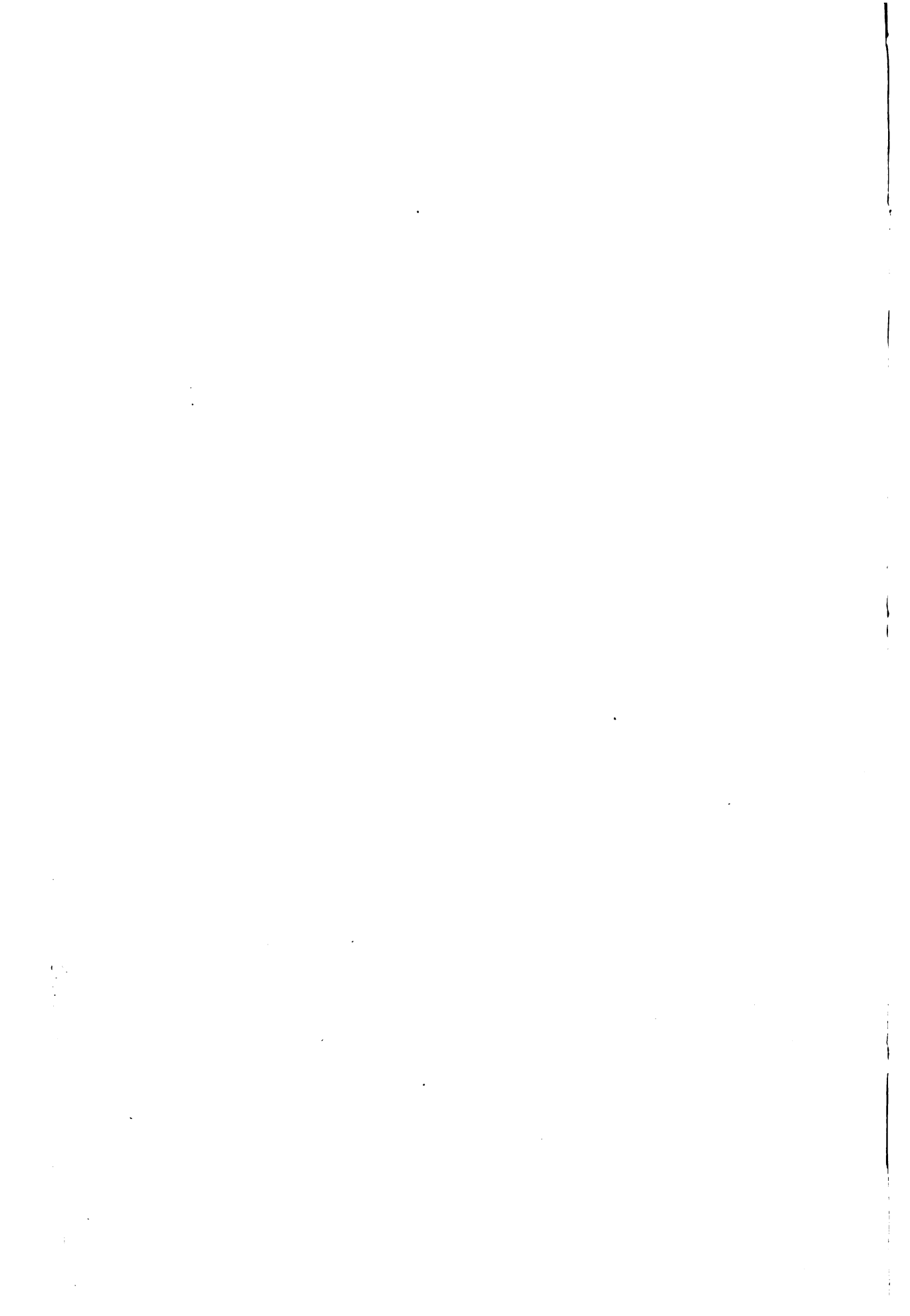
*A la suite, le lecteur trouvera six croyances superstitieuses de la Chalosse et des Landes de Gascogne. Toutes m'ont été fournies par feu Dompnier de Sauviac, et sont données dans son ouvrage incomplet : Chroniques de la Cité et du Diocèse d'Acqs (Dax, 1874). Celles qui sont entre guillemets proviennent du livre. Les autres me furent dictées par l'auteur, avec de légères modifications au texte imprimé. J'ai retrouvé depuis, dans la Chalosse et dans les Landes, et non ailleurs, les récits sommaires de Dompnier de Sauviac.*

*Tels sont les éléments de ce petit recueil, uniquement formé de superstitions populaires. La Gascogne en possède bien davantage, comme on peut voir déjà, par celles que j'ai publiées ailleurs, et comme on verra surtout par la grande collection des monuments prosaïques de la littérature populaire de ma province, que je compte publier dans un an. Certes, les pièces que je donne aujourd'hui sont d'un intérêt fort inégal, au point de vue purement narratif. Mais l'importance de la littérature populaire ne gît pas tout entière dans les sujets et dans la forme; et je ne saurais oublier que j'ai à fournir aussi aux mythographes matière à leurs recherches comparatives.*

**J.-F. B.**

*Agen, ce 29 mars 1881.*

---



## LA VACHE NOIRE.

La ville de Bagnères-de-Bigorre, n'a pas sa pareille pour les eaux qui rendent la santé aux malades. Voici comment ces eaux furent découvertes.

Il y avait autrefois, dans la haute Montagne, un pâtre vieux comme un chemin. Pourtant, il n'avait jamais vu neiger. Un matin, en se réveillant, il vit le pays blanc comme un linceul. Aussitôt, le vieux pâtre manda tous les siens auprès de lui.

— Enfants, voici un mauvais signe pour moi. Quand j'étais jeune, mon pauvre père me disait souvent : « Garçon, quand tu verras la terre blanche, tu mourras avant le coucher du soleil. » La terre est blanche. Ce soir, je serai mort, à l'âge de mille ans moins un jour. Quand je serai avec le Bon Dieu, n'oubliez pas de faire ce que je vais vous commander.

— Père, vous serez obéi.

— Quand je serai avec le Bon Dieu, prenez la plus belle de mes vaches noires. Elle marchera droit, tout droit dans la vallée, jusqu'à ce que la terre ne soit plus blanche. Suivez-la, et où elle s'arrêtera, sont des eaux chaudes qui feront plus tard la fortune du pays.

Le vieux pâtre mourut avant le coucher du soleil, à l'âge de mille ans moins un jour. Après l'enterrement, ses enfants se souvinrent de ce qu'il avait commandé. Ils choisirent la plus belle de ses vaches noires. La vache noire marcha droit, tout droit dans la vallée, jusqu'à ce que la terre ne fut plus blanche. Les enfants la suivirent,

et là où elle s'arrêta , ils trouvèrent les eaux chaudes qui ont fait plus tard la fortune du pays.

La vache noire fut changée en rocher, que l'on voit encore au-dessus du village d'Arize.<sup>1</sup>



### LA PUNITION DE LA VILLE DE LOURDES.

On dit qu'à la place où se trouve à présent le lac de Lourdes, il y avait autrefois une ville dont les habitants étaient si méchants, qu'ils furent noyés en punition de leurs péchés.

Voici comment arriva cette punition.

Un jour, le Bon Dieu s'habilla comme un pauvre, avec une besace et un bâton. Il s'en alla dans l'ancienne ville de Lourdes, demander la charité de porte en porte, pour l'amour de Dieu et de la Sainte-Vierge Marie. Mais partout on l'insultait, sans lui rien donner, et on lui lâchait les chiens dans les jambes. Au coucher du soleil, le Bon Dieu n'avait encore rien mangé.

Alors, il aperçut une cabane, où vivait une pauvre veuve, avec sa vieille mère et un tout petit enfant.

— Femme, un morceau de pain s'il vous plaît, pour l'amour de Dieu et de la Sainte-Vierge Marie.

— Attendez un peu, pauvre, dit la veuve. Dans un moment le pain sera cuit. Quand je l'aurai tiré du four, vous en mangerez à votre faim.

Le Bon Dieu entra dans la cabane et s'assit. Quand la veuve voulut tirer le pain du four, elle y trouva sept fois plus de miches qu'elle

---

<sup>1</sup> Raconté par Nine, de la vallée de Campan. Nine a servi six mois ma famille, quand nous étions à Toulouse pour quelques années. Cette femme était tant soit peu lettrée, et pouvait avoir environ cinquante ans. Cf. CORDIER, *Les Légendes des Hautes-Pyrénées, Le Pasteur de 909 ans*, 13-18.



n'y en avait enfourné. Tous trois s'attablèrent, et mangèrent à leur faim. Cela fait, le Bon Dieu dit :

— Femmes, votre charité vous sera payée. Dans une heure, la ville de Lourdes sera sous l'eau, en punition de ses péchés. Prenez ce petit enfant, qui dort dans son berceau, et partez.

Les deux femmes obéirent. Une heure après, la ville de Lourdes était sous l'eau, en punition de ses péchés. On voit encore, au bord du lac, une pierre en forme de berceau. L'été, quand le lac est bas, on l'aperçoit, dit-on, les toitures de l'ancienne ville de Lourdes.<sup>1</sup>

### III

#### LE BON DIEU ET LE VACHER.

Un jour le Bon Dieu s'habilla comme un pauvre, avec une besace et un bâton, et s'en alla dans la Montagne, demander la charité de porte en porte, pour l'amour de Dieu et de la Sainte-Vierge Marie. Mais partout on l'insultait, sans rien lui donner, et on lui lâchait les chiens dans les jambes. Au coucher du soleil, le Bon Dieu n'avait encore rien mangé.

Alors, il s'arrêta devant la porte de la cabane d'un pauvre vacher.

— Vacher, je suis las, et je n'ai encore rien mangé d'aujourd'hui. Fais moi souper et loge-moi cette nuit, pour l'amour du Bon Dieu et de la Sainte-Vierge Marie.

— Entre, pauvre. Je tâcherai de te contenter.

Le Bon Dieu entra dans la cabane et s'assit. Alors, le vacher tua un veau, et le fit cuire. Après souper, le Bon Dieu prit un des os du veau tué et dit au vacher :

— Vacher, prends tous les autres os de ton veau, et range-les dehors, sur la porte de ta cabane.

Le vacher obéit. Cela fait, il donna la moitié de son lit au Bon Dieu, et s'endormit à côté de lui.

---

<sup>1</sup> Raconté par Nine. Cf. CORDIER, *Les Légendes des Hautes-Pyrénées, Dieu et les Lacs*, 19-23.

Au lever du soleil, le vacher sortit. Le veau qu'il avait mangé la veille, avec le pauvre, paissait devant la cabane, une clochette au cou. Cette clochette avait pour battant l'os que le Bon Dieu avait mis à part la veille.

Le hameau voisin de la cabane fut noyé, en punition de la méchanceté de ses habitants, et maintenant on voit un lac à la place.<sup>1</sup>

#### IV

#### L'HOMME PRISONNIER DANS LA LUNE.

Il y avait autrefois un homme si avare, que pour augmenter son gain, il travaillait nuit et jour, même les dimanches et fêtes.

— Homme, lui dit un jour le Bon Dieu, tu méprises mes commandements. Jour et nuit tu travailles, même les dimanches et fêtes. Ce qui est fait est fait. Je te pardonne tes péchés. Tâche d'être plus sage à l'avenir.

Mais l'homme méprisa l'avertissement du Bon Dieu. Le premier dimanche tout alla bien, et le second aussi. Le troisième, ce fut autre chose. Comme il revenait le soir de la Montagne, un fagot d'épines sur le dos, il rencontra le Bon Dieu.

— Homme, lui dit le Bon Dieu, tu as méprisé trois fois de plus mes commandements. Pour te punir, je vais te mettre en prison. Choisis du soleil ou de la lune. Le soleil brûle, et la lune glace.

— Bon Dieu, je choisis la lune.

Alors le Bon Dieu prit l'homme, avec son fagot, et le mit en prison dans la lune.

Ceci se passait au mois de février. Voilà pourquoi on appelle cet homme Février. Quand la lune est dans son plein, vous pouvez voir l'ombre de l'homme et celle de son fagot d'épines. Février ne voulait pas se reposer, au temps où le Bon Dieu le commande. Voilà pourquoi il roulera dans la lune, à travers le ciel, jusqu'au jour du jugement.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Raconté par Nine. Cf. CORDIER, *Les Légendes des Hautes-Pyrénées, Dieu et les Lacs*, 24-26.

<sup>2</sup> Raconté par Pauline Lacaze, de Panassac (Gers), femme illettrée, âgée d'environ cinquante ans. Cf. CORDIER, *Les Légendes des Hautes-Pyrénées, L'Homme dans la lune*, 27-32; BLADÉ, *Contes populaires recueillis en Agenais, L'Homme prisonnier dans la lune*.

V

LE SERPENT.

Il y avait autrefois, dans la Montagne,<sup>1</sup> un Serpent long de cent toises, plus gros que les troncs des vieux chênes, avec des yeux rouges, et une langue en forme de grande épée. Ce Serpent comprenait et parlait les langues de tous les pays ; et il raisonnait mieux que nul chrétien n'est en état de le faire. Mais il était plus méchant que tous les diables de l'enfer, et si goulé que rien ne pouvait le rassasier.

Nuit et jour, le Serpent vivait au haut d'un rocher, la bouche grande ouverte comme une porte d'église. Par la force de ses yeux et de son haleine, les troupeaux, les chiens et les pâtres, étaient enlevés de terre comme des plumes, et venaient plonger dans sa gueule. Cela fut au point, que nul n'osait aller garder son bétail à moins de trois lieues de la demeure du Serpent.

Alors, les gens du pays s'assemblèrent, et firent tambouriner dans tous les villages :

— Ran tan plan, ran tan plan, ran tan plan. Celui qui tuera le Serpent, sera libre de toucher, pour rien, sur la Montagne, cent vaches avec leurs veaux, cent juments avec leurs poulains, cinq cents brebis et cinq cents chèvres.

En ce temps-là vivait un jeune forgeron, fort et hardi comme Samson, avisé comme pas un.

— C'est moi, dit-il, qui me charge de tuer le Serpent, et de gagner la récompense promise.

Que fit le forgeron ? Sans être vu du Serpent, il installa sa forge dans une grotte, juste au-dessous du rocher où demeurait la male bête. Cela fait, il se lia, par la ceinture, avec une longue chaîne de fer, et plomba solidement l'autre bout dans la pierre de la grotte.

— Maintenant, dit-il, nous allons rire.

Alors, le forgeron plongea dans le feu sept barres de fer grosses comme la cuisse, et souffla ferme. Quand elles furent rouges, il les jeta dehors. Par la force des yeux et de l'haleine du Serpent, les sept

---

<sup>1</sup> Les Gascons désignent ainsi les Pyrénées.

barres de fer rouge, s'enlevèrent de terre comme des plumes, et vinrent plonger dans sa gueule. Mais le forgeron fut retenu par sa chaîne, et il rentra dans la grotte.

Une heure après, sept autres barres de fer rouge, grosses comme la cuisse, s'enlevèrent de terre comme des plumes, et vinrent plonger dans la gueule du Serpent. Mais le forgeron fut retenu par sa chaîne, et il rentra dans la grotte.

Ce travail dura sept ans. Les barres de fer rouge avaient mis le feu dans les tripes du Serpent. Pour éteindre sa soif, il avalait la neige par charretées ; il mettait à sec les fontaines et les gaves. Mais le feu reprenait dans ses tripes, chaque fois qu'il avalait sept nouvelles barres de fer rouge.

Enfin, la male bête creva. De l'eau qu'elle vomit en mourant, il se forma un grand lac.

Alors, les gens du pays s'assemblèrent, et dirent au forgeron :

— Ce qui est promis sera fait. Tu es libre de toucher, pour rien, sur la Montagne, cent vaches avec leurs veaux, cent juments avec leurs poulains, cinq cents brebis et cinq cents chèvres.

Un an plus tard, il ne restait plus que les os du Serpent sur le rocher dont il avait fait sa demeure. Avec ces os, les gens du pays firent bâtir une église. Mais l'église n'était pas encore couverte, que la contrée fut éprouvée, bien souvent, par des tempêtes et des grêles comme on n'en avait jamais vu. Alors, les gens comprirent que le Bon Dieu n'était pas content de ce qu'ils avaient fait, et ils mirent le feu à l'église.<sup>1</sup>

## VI

### LE RETOUR DU SEIGNEUR.

Il y avait une fois un seigneur, dévôt comme un prêtre, fort et hardi comme Samson, et avisé comme pas un. Ce seigneur faisait souvent de grandes aumônes sur la porte de son château, et il

---

<sup>1</sup> Raconté par Nine, et par Pauline Lacaze. Cf. CORDIER, *Les Légendes des Hautes-Pyrénées, Le Serpent*, 33-37.

défendait les pauvres gens contre les riches qui leur faisaient tort. Depuis trois ans, il avait épousé la plus belle et la plus honnête femme du pays. Tous deux s'aimaient plus qu'on ne peut dire. Par malheur, ils n'avaient pas d'enfant. Chacun les plaignait, et la femme était si confuse de son état, qu'elle n'osait plus sortir.

Alors le seigneur s'habilla en pèlerin, et partit pour Bétharram.<sup>1</sup> Arrivé dans l'église, il s'agenouilla devant le grand autel et dit :

— Sainte-Vierge, si ma femme me fait un enfant, je jure d'aller pendant sept ans en Terre-Sainte, combattre les ennemis du Bon Dieu.

Cela dit, le seigneur revint dans son château. Neuf mois après, sa femme lui faisait un beau garçon.

Après le baptême et les relevailles, le seigneur dit à sa femme :

— Femme, j'ai juré à la Sainte-Vierge de Bétharram que si nous avions un enfant, j'irais pendant sept ans en Terre-Sainte, combattre les ennemis du Bon Dieu. C'est un grand chagrin pour moi de vous laisser ainsi tout seuls. Certes, il ne manquera pas de galants pour venir te dire que je suis mort en Terre-Sainte, et pour te demander en mariage. Ne les crois pas. Ils empoisonneraient notre fils, et ils prendraient notre bien. Quand je reviendrai, c'est moi qui me charge de régler leur compte. Il se peut qu'alors tu ne me reconnaises pas. Tiens. Voici notre contrat de mariage coupé en deux. J'en garde la moitié. Prends l'autre, et ne t'en sépare ni jour ni nuit. Quand je te montrerai ce que j'emporte, tu seras sûre de n'avoir affaire qu'à moi.

— Mon mari, vous serez obéi.

Le seigneur partit donc pour la Terre-Sainte. Pendant un an, il s'y battit comme un César. Mais un jour il tomba de cheval, et fut pris par les ennemis du Bon Dieu, qui l'enfermèrent tout seul dans une tour.

Dès ce jour, on n'eut plus de ses nouvelles au pays. Alors, trois frères, forts comme des taureaux, et méchants comme l'enfer, tinrent conseil.

---

<sup>1</sup> Notre-Dame de Bétharram, antique et célèbre lieu de pèlerinage, dans le Béarn.

— Il faut que l'un de nous épouse la femme du seigneur qui est allé en Terre-Sainte.

Cela dit, ils allèrent trouver sa femme.

— Bonjour, Madame.

— Bonjour, Messieurs. Qu'y a-t-il pour votre service ?

— Madame, on dit que votre mari a été tué en Terre-Sainte. Si cela est vrai, il faut que vous épousiez un de nous trois.

— Messieurs, je n'ai pas la preuve que mon mari ait été tué en Terre-Sainte. Vous voyez donc que je ne puis épouser aucun de vous trois.

— Eh bien, en attendant que la preuve arrive, nous vivrons en maîtres dans ce château.

Les trois frères firent comme ils avaient dit, sans que la dame et son fils trouvassent un parent ni un ami pour les défendre. Nuit et jour, ces gueux faisaient ripaille au château, et vendaient les récoltes pour jouer l'argent.

Quand il y eut juste cinq ans, depuis le départ du seigneur, les trois frères dirent à sa femme :

— Madame, voilà cinq ans que votre mari est parti pour la Terre-Sainte. Certainement il est mort. Si vous tenez à vivre, vous et votre fils, il faut que vous épousiez un de nous trois.

— Messieurs, puisque mon mari est mort, je vais m'habiller de noir. Tout un an, je porterai le deuil de mon pauvre ami, et je prierai Dieu pour son âme. Cela fait, je choisirai mon mari entre vous trois.

Le Diable était caché dans la chambre de la dame. Cent fois plus vite qu'un éclair, il alla trouver le seigneur prisonnier dans sa tour, en Terre-Sainte.

— Écoute. Trois frères, forts comme des taureaux et méchants comme l'enfer, se sont faits maîtres chez toi, sans que ta femme et ton fils aient trouvé un parent ni un ami pour les défendre. Nuit et jour, ces gueux font ripaille au château, et vendent les récoltes pour jouer l'argent. Ta femme leur a dit, il y a trois jours : « Dans un an, je choisirai mon mari entre vous trois. » Voilà ce qui se passe chez toi. Donne-moi une goutte de ton sang, et je te porte, en trois jours, à cent pas de ton château.

— Diable, tu me demandes trop cher.

Le Diable partit, et le seigneur demeura seul, prisonnier dans sa tour, en Terre-Sainte.

Pendant un an, les trois frères menèrent la même vie, sans que la dame et son fils trouvassent un parent ni un ami pour les défendre. Nuit et jour, ces gueux faisaient ripaille au château, et vendaient les récoltes pour jouer l'argent.

Quand il y eut juste six ans depuis le départ du seigneur, les trois frères dirent à sa femme :

— Madame, le temps de votre deuil est fini. Il faut que vous épousiez un de nous trois.

— Messieurs, j'ai choisi mon mari, entre vous trois. Mais je ne le nommerai qu'au moment de partir pour l'église. Donnez-moi encore un an, pour coudre ma robe de noces.

Le Diable était caché dans la chambre de la dame. Cent fois plus vite qu'un éclair, il s'en alla trouver le seigneur, prisonnier dans sa tour, en Terre-Sainte.

— Écoute, les trois frères mènent la même vie, sans que ta femme et ton fils aient trouvé un parent ni un ami pour les défendre. Nuit et jour, ces gueux font ripaille au château, et vendent les récoltes pour jouer l'argent. Dis : « Mon Diable, je suis à toi, » et je te porte, en trois jours, à cent pas de ton château.

— Diable, tu me demandes trop cher.

Le Diable partit, et le seigneur demeura seul prisonnier dans sa tour, en Terre-Sainte.

Pendant un an moins trois jours, les trois frères menèrent la même vie, sans que la dame et son fils trouvassent un parent ou un ami pour les défendre. Nuit et jour, ces gueux faisaient ripaille au château, et vendaient les récoltes pour jouer l'argent.

Alors, le Diable partit cent fois plus vite qu'un éclair, et s'en alla trouver le seigneur, prisonnier dans sa tour, en Terre-Sainte.

— Écoute. Les trois frères mènent la même vie, sans que ta femme et ton fils aient trouvé un parent ni un ami pour les défendre. Nuit et jour, ces gueux font ripaille au château, et vendent les récoltes pour jouer l'argent. Le moment est proche où ta femme sera forcée d'épouser l'un d'eux. Promets-moi une portion du premier repas que tu feras avec elle et ton fils, et dans trois jours je te porte à cent pas de ton château.

— Diable, tiens parole, et je te promets une portion du premier repas que je ferai avec ma femme et mon fils.

Alors, le Diable prit le seigneur à cheval sur son dos. D'un coup d'aile, il l'emporta par-dessus les nuages, et partit, cent fois plus vite que l'éclair.

Le premier jour, le Diable dit :

— Hardi ! Tiens-toi bien. Regarde en bas. Que vois-tu ?

— Je vois filer les villes et les villages. Je vois filer les rivières et les grands bois. Je vois filer les montagnes et les plaines.

— Dis : « Mon Diable, je suis à toi. » Sinon je te jette à bas.

— Diable, tu n'auras que ce que je t'ai promis.

Le second jour, le Diable dit :

— Hardi ! Tiens-toi bien. Regarde en bas. Que vois-tu ?

— Je vois filer la mer grande. Je vois filer les îles. Je vois filer les navires.

— Dis : « Mon Diable, je suis à toi. » Sinon, je te jette à bas.

— Diable, tu n'auras que ce que je t'ai promis.

Le troisième jour, le Diable dit :

— Hardi ! Tiens-toi bien. Regarde en bas. Que vois-tu ?

— Je vois mon pays. Je vois mon château. Je vois ma femme à la fenêtre, qui peigne mon fils avec un peigne d'or. Elle regarde loin, bien loin, si je ne reviens pas.

— Dis : « Mon Diable, je suis à toi. » Sinon, je te jette à bas.

— Diable, tu n'auras que ce que je t'ai promis.

Alors, le Diable posa le seigneur à cent pas de son château et partit. Le pauvre homme était si mal vêtu, qu'il avait l'air d'un mendiant. Jusqu'à la nuit, il demeura caché. Alors, il frappa, sans peur ni crainte, à la porte du château.

— Pan ! pan !

— Pauvre, que demandes-tu ?

— Valets, je veux savoir qui commande ici.

— Pauvre, celui qui commandait ici est mort en Terre-Sainte. Demain, sa femme se remarie. Maintenant, elle est là-haut dans la grand' chambre, qui soupe avec son fils et ses trois galants.



Le seigneur monta l'escalier comme le vent. D'un coup de pied, il ouvrit la porte toute grande.

— Bonsoir, Messieurs. J'arrive de Terre-Sainte, et je vous apporte des nouvelles.

— Pauvre, quelles nouvelles nous apportes-tu ?

— Les nouvelles que je vous apporte, c'est qu'il y a ici trois rien qui vaille, qui se font maitres chez les autres, trois gueux qui n'ont pas pitié d'une femme et d'un enfant. Les nouvelles que je vous apporte, c'est que cette racaille a fini de mal faire. Les nouvelles que je vous apporte, c'est qu'il y a sur la table des couteaux affilés et pointus. Armez-vous, et faisons bataille. Au plus fort la guirlande. Hô ! Hardi !

En un moment, les trois frères gisaient à terre, saignés comme des pores. Alors, le seigneur salua sa femme et lui dit :

— Madame, vous voyez comme je travaille. Que me donnerez-vous en paiement ?

— Pauvre, je te donnerai la moitié de mon bien.

— Madame, ce n'est pas assez. Il faut que vous soyez ma femme.

— Non, pauvre. Jamais je ne serai ta femme.

— Madame, vous voyez comme je travaille. Dites non encore une fois, et je vous saigne aussi, vous et votre enfant.

— A la volonté du Bon Dieu. Non. Je n'ai pas voulu de ces trois galants. Je ne veux de toi non plus. Saigne-nous, moi et mon fils.

— Madame, j'aurais tort, car vous êtes ma femme, et cet enfant est mon fils.

— Pauvre, si je suis ta femme, si cet enfant est ton fils, prouve que tu as dit vrai.

— Femme, voici la moitié de notre contrat de mariage. Montre la tienne.

— C'est vrai. Vous êtes mon mari.

Alors le seigneur embrassa sa femme et son fils. Tous trois se mirent à table, et soupèrent de bon appétit. Au dessert, le Diable arriva, juste au moment où le seigneur mangeait une assiettée de noix.

— Ah ! Tu es là, Diable. Il te tarde d'être payé. Tu auras plus que je ne t'ai promis. Tiens. Ramasse les charognes de ces trois rien qui vaille, et emporte-les dans ton enfer.

— Bien. Mais tu m'as promis une portion du premier repas que tu ferais avec ta femme et ton fils.

— Diable, c'est juste. Attends un peu.

Le seigneur regarda bien toutes les coquilles des noix qu'il avait mangées, pour être sûr qu'aucune portion du fruit n'était demeurée dans le bois.

— Tiens, Diable. Voici ce que je t'ai promis.

Le Diable prit les coquilles, et les regarda longtemps. Aucune portion du fruit n'était demeurée dans le bois.

— Écoute, dit-il au seigneur, tu es un homme avisé. Si j'avais trouvé le moindre morceau de fruit dans les coquilles, aussitôt je t'emportais dans mon enfer, avec ta femme et ton fils.

Le Diable partit confus, et les maîtres du château s'en allèrent au lit. Bien longtemps le seigneur fut heureux avec sa femme et son fils. Quand ils moururent, le Bon Dieu les mit en paradis! <sup>1</sup>

## VII

### LE DIABLE CHEZ LES MÉTAYERS.

Il y avait autrefois une famille de métayers qui ne faisaient que parler du Diable. Un soir, l'hiver, après souper, comme ils devaient selon leur coutume, le Diable entra dans la métairie. C'était une bête vêtue de rouge, avec de grandes cornes sur la tête, une longue queue, et des jambes pareilles à celles des vieux boucs.

---

<sup>1</sup> Dicté par feu Cazaux, vieillard octogénaire et illettré de Lectoure. Cadette Saint-Avit, fille illettrée du hameau de Cazeneuve, commune de Castéra-Lectourois (Gers), me fournit aussi un récit à peu près semblable. Elle est morte à Lectoure, vers l'âge de quarante-neuf ans. Cazaux et Cadette acceptaient *Le retour du seigneur* comme un conte, et l'assortissaient des formules initiale et finale usitées en Gascogne. Ninç et Pauline Lacaze, qui vivent encore, me l'ont, au contraire, donné comme une superstition. Cf. CORDIER, *Les Légendes des Hautes-Pyrénées*, *Le Diable au XIII<sup>e</sup> siècle*, p. 38-44. C'est la légende bien connue de Bos, baron de Bénac, en Bigorre, rapportée par quelques annalistes de ce pays.

Le Diable s'assit au coin du feu, et demeura jusqu'à minuit. Quand il fut parti, les métayers se mirent au lit, et prièrent Dieu jusqu'à la pointe de l'aube.

Le lendemain et le surlendemain, le Diable revint comme le premier jour.

Alors, les paysans s'en allèrent tout conter au curé de la paroisse.

— Mes amis, dit le curé, vous n'avez que ce que vous méritez. Si vous ne parliez pas si souvent du Diable, il ne viendrait pas chez vous. Enfin, je prierai le Bon Dieu de vous garder dorénavant des visites de cette méchante bête.

Le curé fit ce qu'il put. Mais ses prières n'avaient aucune vertu, et le Diable revenait chaque soir dans la maison. Alors, les métayers s'en allèrent trouver l'évêque, qui partit le jour même, avec sa mitre et sa crosse, accompagné de force curés.

Quand l'évêque et sa compagnie entrèrent dans la métairie, le Diable était assis au coin du feu, comme de coutume. L'évêque pria Dieu, et jeta de l'eau bénite. Mais le Diable ne bougeait pas. Tout le monde craignait qu'il ne sortit, comme il fait d'ordinaire, en faisant au mur ou au toit un grand trou que ni les maçons, ni les charpentiers ne peuvent boucher. Pour conjurer un tel malheur, l'évêque lui posa son étole sur le dos, et le charria ainsi hors de la métairie. Alors, le Diable partit comme un éclair. Une heure après, il faisait tomber une grêle si forte et si épaisse, qu'elle emporta toutes les récoltes, et que les gens eurent bien du mal à attendre le retour de l'abondance.<sup>1</sup>

### VIII

#### LE CONTRAT PERDU.

Il y avait une fois un homme à qui son frère disputait un champ devant la justice. Pour gagner son procès, l'homme avait besoin d'un

---

<sup>1</sup> Raconté presque identiquement par Nine et par Pauline Lacaze, qui ne localisent pas l'action à Puyferré en Bigorre, comme le fait Eugène CORDIER, *Les Légendes des Hautes-Pyrénées, Le Diable chez les Paysans*, 45-48. J'ai entendu, dans mon enfance, des récits à peu près semblables, dans plusieurs communes de l'arrondissement de Lectoure (Gers).

contrat qui appartenait à son oncle. Mais cet oncle était mort sans dire où se trouvait le papier.

Alors, l'homme appela le Diable à son aide.

— Diable, viens vite, et tire-moi de peine.

— Je suis ici.

— Diable, j'ai besoin de parler à mon oncle. Sais-tu s'il est au ciel, en purgatoire, ou en enfer ?

— Il est en enfer.

— Diable, mène-moi en enfer.

— Je t'y mènerai. Mais j'entends être bien payé.

— Diable, je te paierai bien. Veux-tu mon cheval ?

— Je n'ai pas besoin de cheval.

— Diable, veux-tu ma femme ?

— Si ta femme doit être à moi, il faut qu'elle se donne elle-même. Dis-moi : « Diable, je suis à toi. » Aussitôt, je te mène en enfer, et tu parleras à ton oncle.

— Diable, je ne ferai pas cela. Si je me donne à toi, l'enfer m'attend, quand je serai mort.

— L'enfer n'est pas un mauvais pays.

— Diable, prouve-moi que tu dis vrai. Si tu n'as pas menti, je sais ce que je dois faire.

Alors, le Diable mena l'homme dans un grand château, où il trouva son oncle attablé, en compagnie de force gens.

— Bonjour, mon oncle.

— Bonjour, mon neveu.

L'homme s'approcha de son oncle pour lui toucher la main. Il se sentit brûlé comme par une barre de fer rouge.

— Souffrez-vous, mon oncle ? Pourtant vous avez l'air de mener ici bonne vie.

— Mon neveu, je souffre mort et passion.

— Eh bien, mon oncle, puisque rien ne peut vous tirer d'enfer, dites-moi vite où est le contrat qui me fait maître du champ que mon frère me dispute devant la justice.

— Mon neveu, il est caché dans un trou de mur, derrière la grande armoire de la chambre où je suis mort.

— Merci, mon oncle.

Alors, le Diable s'approcha.

— Eh bien, mon ami, tu vois que l'enfer n'est pas un mauvais pays.

— Diable, c'est égal. J'aime autant retourner chez moi.

Il sortit de l'enfer, et s'en alla dans la maison de son oncle. Le contrat qui le faisait maître du champ était à l'endroit marqué.<sup>1</sup>

## IX

### LES DEUX JUMEAUX ET LES DEUX FÉES.

Il y avait une fois deux frères jumeaux, beaux comme le jour, forts et hardis comme des Césars. Un soir que les deux jumeaux revenaient de la foire de Mirande, il leur fallut traverser un grand bois. C'était au mois de juillet, vers les neuf heures du soir. La lune brillait dans tout son plein. Tout-à-coup ils entendirent des rires sortir d'un épais fourré de ronces et d'épines.

— Hi ! hi ! hi !

— Hi ! hi ! hi !

Les deux jumeaux tirèrent sur la bride de leurs chevaux.

— Entends-tu, frère, dit l'aîné ?

— Oui, frère. Ce sont des rires de jeunes filles.

En ce moment sortirent du fourré deux jeunes filles vêtues d'or et de soie, et belles comme des anges.

— Bonsoir, jeunes gens.

— Bonsoir, demoiselles.

---

<sup>1</sup> Raconté par Pauline Lacaze. Pareil récit me fut fait durant mon enfance, par deux servantes de ma famille, Marie, de Montréjau (Haute-Garonne), et Bernarde Dubarry, de Bajonnette (Gers). Cf. CORDIER, *Les Légendes des Hautes-Pyrénées*, *Le Diable chez les Paysans*, 47-50.

— Demoiselles nous ne sommes pas. Vous êtes deux frères jumeaux ; nous sommes deux fées jumelles. Si vous voulez nous épouser, nous vous ferons riches comme la mer, et nous vous donnerons des fils beaux, forts et hardis comme vous.

— Marions-nous, dit l'ainé. Je prends l'ainée.

— Marions-nous, je prends la cadette.

— Eh bien, nous nous marierons demain matin. Rentrez chez vous ; mais à la pointe de l'aube, soyez à l'église qui se trouve à l'entrée du grand bois. En attendant, gardez-vous de rien manger ni de rien boire. Autrement, il arriverait un grand malheur.

— Fées, vous serez obéies.

Les deux jumeaux saluèrent les fées, rentrèrent chez leurs parents et ne leur parlèrent de rien. Ils allèrent se coucher sans manger ni boire ; mais à deux heures de la nuit ils se levèrent doucement, doucement, et sortirent de la maison.

— Allons, vite. Nous avons juste le temps d'arriver, avant la pointe de l'aube, à l'église qui se trouve à l'entrée du grand bois.

Tout en cheminant, les deux jumeaux traversèrent un champ de blé. Sans y prendre garde, le cadet cueillit un épi, en détacha un grain et l'écrasa sous la dent, pour voir s'il était mûr.

Avant la pointe de l'aube, ils étaient devant l'église qui se trouvait à l'entrée du grand bois. La porte était ouverte, l'autel préparé et les cierges allumés. Les deux fées attendaient, vêtues en mariées, avec la robe et le voile blancs, la couronne sur la tête, et le bouquet à la ceinture.

— Mon ami, dit la fée cadette au cadet des jumeaux, tu as oublié ta promesse de ne rien manger ni boire, et tu es cause d'un grand malheur. En t'épousant, je redeviens une jeune fille comme les autres. Maintenant, voilà que je suis fée pour toujours.

La fée partit, et son galant ne la revit jamais, jamais.

Alors, le prêtre et son clerc dirent la messe du mariage, à l'intention des deux autres fiancés. Cela fait, le cadet dit aux mariés :

— Adieu. Je m'en vais loin, bien loin, me rendre moine dans un couvent. Dites à mon père et à ma mère qu'ils ne me reverront jamais, jamais.

Le cadet partit aussitôt, et l'ainé amena sa femme chez ses parents. Le soir, avant de se mettre au lit, elle dit à son mari :

— Écoute, mon homme. Si tu tiens à moi, prends garde de m'appeler ni fée ni folle. Autrement, il arriverait un grand malheur.

— Femme, tu peux être tranquille. Jamais je ne t'appellerai ni fée, ni folle.

Pendant sept ans, l'homme et la femme vécurent en contentement. Ils étaient riches comme la mer, avec sept garçons au château.

Un jour que son mari était parti pour la foire, la femme commandait à la place du maître. C'était au mois de juillet. Il faisait un temps superbe, et les blés étaient presque mûrs.

La maîtresse du château regardait le ciel.

— Allons, valets. Allons, métayers. Vite, vite. Coupez le blé ; serrez les gerbes. Vite, vite. La grêle et la tempête sont proches.

— Madame, vous n'y pensez pas. Il fait un temps superbe, et le blé ne sera mûr que dans huit jours.

— Faites ce que je vous commande.

Les valets et les métayers obéirent. Ils travaillaient encore, quand leur maître rentra de la foire.

— Femme, que font ces gens-là ?

— Ils font ce que je leur ai commandé.

— Femme, le blé n'est pas encore bon à couper. Il faut que tu sois folle.

Aussitôt, la femme partit. Le soir même, la grêle et la tempête ruinèrent tout le pays.

Pourtant, la fée revenait au château tous les matins, à la pointe de l'aube. Elle revenait dans la chambre de ses sept enfants, et les peignait, en pleurant, avec un beau peigne d'or.

— Pauvres enfants, ne dites jamais à votre père que je viens chaque matin, à la pointe de l'aube, dans votre chambre, pour vous peigner avec un beau peigne d'or. Autrement, il arriverait un grand malheur.

— Mère, nous ne le lui dirons pas.

Mais le père s'étonnait de voir ses fils toujours si bien peignés, et chaque matin il leur disait :

— Petits, qui vous tient donc si bien peignés ?

— Père, c'est notre servante.

Mais le père se méfiait. Un soir, il fit semblant de s'aller coucher, et se cacha dans la chambre de ses enfants. A la pointe de l'aube, leur mère entra, pour les peigner, en pleurant, avec un beau peigne d'or.

Alors, le pauvre homme n'y put tenir.

— Ma pauvre femme ! Viens, viens.

Mais la fée partit comme un éclair, et ni son mari ni ses enfants ne la revirent jamais, jamais.<sup>1</sup>

## X

### L'INNOCENT.

Il y avait une fois une veuve qui avait un fils innocent. Cette veuve demeurait avec les parents de son mari ; mais ils la méprisaient elle et l'enfant.

— Quelle charge pour nous que ces deux créatures ! Nuit et jour la mère est à soigner cet imbécile d'enfant. Et dire qu'il nous faudra les nourrir à rien faire jusqu'à la mort. Si le Bon Dieu était juste, nous serions vite délivrés de ces sangsues.

La pauvre veuve ne répondait rien, et continuait à soigner son fils. Mais le chagrin la rongait, si bien qu'un jour on l'emporta, les pieds en avant, jusqu'au cimetière.

— Allons ! La mère est partie. Quand viendra le tour de l'enfant ?

Mais le pauvre innocent n'avait pas l'air de vouloir mourir. Nul ne songeait à le tenir propre ; et on lui donnait tout juste de quoi ne pas crever de faim. Pourtant il était gras et frais, avec du linge blanc, les mains et le visage nets, et les cheveux bien peignés.

Les gens de la maison n'y comprennent rien.

---

<sup>1</sup> Raconté par Pauline Lacaze. Pendant mon enfance, ma tante, madame Teissier, née Liaubon, de Gontaud (Lot-et-Garonne), m'a fait souvent un récit à peu près semblable. Cf. CORDIER, *Les Légendes des Hautes-Pyrénées, Les Fées*, 55-60.



— Imbécile, comment fais-tu pour être toujours si bien portant et si propre ?

— Chaque nuit, pendant que vous dormez, ma pauvre mère vient me trouver. Elle m'apporte de la soupe, du pain et du vin. Elle me lave, me peigne, et me change de chemise.

Les parents de l'innocent épouvantés, s'en allèrent trouver le curé de la paroisse.

— Bonjour, Monsieur le Curé. Nous avons une morte qui revient chaque nuit à la maison. Voilà de l'argent. Dites des messes, s'il vous plait, pour que le Bon Dieu tire la morte du purgatoire, et pour qu'elle nous laisse en repos.

— Mes amis, vous aurez contentement.

Les parents de l'innocent s'en retournèrent chez eux. Mais chaque jour le pauvre enfant se levait, mieux portant et plus propre que jamais.

— Imbécile, comment fais-tu, pour être toujours si bien portant et si propre ?

— Chaque nuit, pendant que vous dormez, ma pauvre mère vient me trouver. Elle m'apporte de la soupe, du pain et du vin. Elle me lave, me peigne, et me change de chemise.

Les parents de l'innocent épouvantés, revinrent chez le curé de la paroisse.

— Bonjour, Monsieur le Curé. La morte revient toujours chaque nuit à la maison. Voilà de l'argent. Dites d'autres messes, s'il vous plait, pour que le Bon Dieu tire la morte du purgatoire, et pour qu'elle nous laisse en repos.

— Mes amis, que vient faire la morte, chaque nuit, dans votre maison ?

— Monsieur le Curé, elle vient faire manger et nettoyer son fils, qui est innocent.

— Mes amis, reprenez cet argent. Je ne dirai pas de messes. Faites le travail de la morte, et elle ne reviendra plus.

Les parents de l'innocent firent comme le curé avait dit. Ils soignèrent le pauvre enfant, et la veuve morte ne revint plus !<sup>1</sup>

## XI

### LA PEYRE-LONGUE ET LE VEAU D'OR.

Le lieu de Peyre-Longue, près de Dax, est ainsi nommé, à cause d'une pierre longue, élevée à droite de la vieille route qui conduisait à Saint-Panthaléon par Sarrat. On dit que les femmes de Dax allaient se frotter le ventre contre cette pierre, pour accoucher tous les sept mois. Tout près, était un édifice romain, détruit au xvi<sup>e</sup> siècle. La tradition veut qu'on y ait adoré le veau d'or, qui serait encore enfoui à Peyre-Longue. Plusieurs fois on a fouillé le terrain pour le retrouver; mais le veau d'or est toujours à découvrir. En revanche, on aurait exhumé quelques objets précieux, sur lesquels je n'ai pu me renseigner.<sup>2</sup>

## XII

### LE MANDAGOT.

On trouve encore « des traces persistantes de l'antique croyance à la mandragore. On appelle *mandagot*, le trésor qu'on reçoit du diable en échange de son âme; c'est encore la récompense d'une personne qui consent à porter le stigmate du démon, maladie ou ulcère; c'est aussi l'animal qui, à jour fixe, apporte la somme promise.<sup>3</sup> Dans certaines localités, le mandagot, rat ou

---

<sup>1</sup> Raconté par Pauline Lacaze. Cadette Saint-Avit se trouvait absolument d'accord avec Pauline. Cf. CORDIER, *Les Légendes des Hautes-Pyrénées, Les Innocents*, 65-65.

<sup>2</sup> Cf. DOMPNIER DE SAUVIAC, *Chroniques de la Cité et du Diocèse d'Acqs*, liv. I, p. 19.

<sup>3</sup> C'est uniquement dans ce sens que l'entendent les paysans de l'Armagnac et de l'Agenais.

renard, rapporte le lendemain le double de la somme qu'on lui a donnée la veille. Enfin, celui qui a pratiqué ces maléfices peut, en mourant, transmettre à n'importe qui son droit au mandagot. Nous pourrions nous étendre indéfiniment sur les superstitions traditionnelles de nos paysans, telles que celles qui ont trait aux sorcières, aux fées et à la chasse du roi Arthus, dont on entend, certaines nuits, passer la meute en aboyant. Bornons-nous à constater, comme ayant une portée historique, la tradition du veau ou de la chèvre d'or, que l'on retrouve partout dans notre pays.<sup>1</sup> »

### XIII

#### LA PIERRE DE GRIBÈRE.

« Quelques mots sur la pierre de Gribère, Grimaud ou Griman, car ces divers noms lui ont été donnés, qu'on voit près de Sabres, quartier de Tauziet. Encore de nos jours, on y apporte, en dévotion, les enfants maaldes, on leur fait faire neuf fois le tour pour qu'ils marchent.<sup>2</sup>

### XIV

#### LA PEYRE-LONGUE DE SAINTE-COLOMBE.

A Sainte-Colombe, il y a une autre pierre longue (menhir), sur la rive gauche du Laudon, et à gauche du chemin qui relie Saint-Sever à Hagetmau. Certains disent qu'une fée aurait déposé là cette pierre, qui saute sur elle-même autant de fois que midi frappe de coups.

Voici ce que l'on croit plus généralement.

---

<sup>1</sup> DOMPNIER DE SAUVIAC, *Chroniques de la Cité et du Diocèse d'Acqs*, t. I, p. 23-24. — J'aurai à revenir sur le *Mandagot*, dans mon grand recueil des contes populaires de la Gascogne.

<sup>2</sup> DOMPNIER DE SAUVIAC, *Chroniques de la Cité et du Diocèse d'Acqs*, t. I, p. 21-22.

Une femme s'en allait un jour à Dax, cette pierre sur la tête, tout en filant sa quenouille. A Sainte-Colombe, elle rencontra une fée.

— Femme, où allez-vous ?

— Je vais porter cette pierre à Dax.

— Dites, si à Dieu il plaît.

— Que cela lui plaise ou ne lui plaise pas, — Peyre-Longue à Dax ira.<sup>1</sup>

— Et donc posez-la ici. — Tant qu'il ne plaira pas au Bon Dieu, — Peyre-Longue ne sortira pas d'ici.<sup>2</sup>

La femme fit ce qu'ordonna la fée, et déposa sur la pierre sa quenouille et son fuseau.

On en dit autant à propos d'un tronçon de colonne en marbre, que je crois être un fragment de colonne miliaire, et qui se trouve à un carrefour où se croisent plusieurs chemins, près de Saubusse. Les paysans s'imaginent que cette Peyre-Longue a le pouvoir d'amener la pluie et le beau temps, selon qu'elle est couchée ou debout. En conséquence, ils la couchent ou la redressent, suivant qu'ils désirent l'eau ou le soleil.<sup>3</sup>

## XV

### LE CHATEAU DE SAINT-SAVIN.

A Saint-Savin, au-dessus de Grenade, se trouve un vieux château. « La légende mêle ses récits merveilleux à d'antiques traditions sur ce *castet*; il y a un trésor enfoui, gardé par une bête prodigieuse

---

<sup>1</sup> En gascon, les quatre premières demandes ou réponses, dont la dernière forme deux vers, riment en *atz, acqs, as* et *a*.

<sup>2</sup> La réponse de la fée forme trois vers, qui riment en *iu* dans le récit gascon.

<sup>3</sup> Cf. DOMPNIER DE SAUVIAC, *Chroniques de la Cité et du Diocèse d'Acqs*, t. I, p. 20-21 et 50.

qui ressemble à un porc. Ce n'est pas tout : en fuyant, les Anglais y ont abandonné, disent les habitants actuels, toute espèce de choses.<sup>1</sup> »

## XVI

### LES BÉCUTS.

« Le Bécut, personnage légendaire, était autrefois un objet d'effroi pour les enfants et les payans du pays; il avait de commun avec l'ogre la férocité et la voracité, mais il s'en distinguait par un œil unique qui s'ouvrait au milieu du front. En l'absence de documents sur la croyance aux Bécuts, il nous a semblé qu'ils pourraient rappeler les premiers officiers francs, barons ou possesseurs de fiefs, imposés par la conquête aux gallo-romains, devenus serfs. C'étaient des hommes de haute stature, de race forte, rudes, se présentant la tête couverte d'un heaume de fer qui ne laissait respirer que par une ouverture grillée figurant un grand œil au milieu du visage; cet œil flamboyant joint aux instincts grossiers de ces hommes du Nord, terrifièrent nos douces populations, qui en firent un objet de crainte. Ces premières impressions ne s'effacèrent jamais totalement; on menaçait les enfants indisciplinés du Bécut, et peu à peu, le Bécut passa à l'état d'être légendaire.<sup>2</sup> »

---

<sup>1</sup> DOMPNIER DE SAUVIAC, *Chroniques de la Cité et du Diocèse d'Acqs*, t. II, p. 132. Il s'agit, bien entendu, des Anglo-Normands du moyen-âge, et non des Anglais de lord Wellington, qui vinrent en Gascogne en 1814.

<sup>2</sup> DOMPNIER DE SAUVIAC, *Chroniques de la Cité et du Diocèse d'Acqs*, t. II, p. 134. Il est bien entendu que je laisse à l'auteur toute la responsabilité de ses hypothèses. En gascon, *becut* veut dire pourvu d'un bec. *Cexa becut*, pois chiche, parce que le pois chiche a un bec, qui manque au pois vert. *Becut* signifie donc, par extension, vorace, glouton, ogre. Cette dernière acception n'existe que dans les Landes, où l'on donne aussi le même nom aux cousins et moustiques, forts nombreux dans ce pays. Je n'ai jamais rencontré la croyance aux *Becuts* dans la partie de la Gascogne comprise dans le bassin de la Garonne.

---

## ADDITIONS ET CORRECTIONS.

---

Avant de donner le bon à tirer des *Seize Superstitions populaires de la Gascogne*, j'en ai lu les épreuves à la *Société des Lettres, Sciences et Arts d'Agen*. Voici les observations profitables que mes confrères ont bien voulu m'adresser.

Superstition n° II, *La punition de la ville de Lourdes*. La substance de cette pièce se retrouve, sauf la pierre figurant un berceau, à Xaintrailles, arrondissement de Nérac (Lot-et-Garonne). On dit que l'étang de la Lagüe, situé dans cette commune, recouvre un village submergé, parce que les habitants avaient refusé l'aumône au Bon Dieu. — Indication de M. Ad. Magen.

Superstitions XI, XII et XV, *La Peyre-Longue et le Veau d'or, Le Mandagot, Le Château de Saint-Savin*, La croyance à un veau d'or enfoui se retrouve aussi en Agenais. On croit qu'il existe notamment dans deux localités voisines d'Agen, le coteau de l'Ermitage et Castillou, localités où l'on a découvert des antiquités et des médailles gallo-romaines. — Indication de MM. Ad. Magen et G. Tholin.

Superstition n° XIV, *La Peyre-Longue de Sainte-Colombe*. Certaines gens de Sainte-Colombe ne croient pas que la pierre en question saute autant de fois que l'horloge frappe de coups à midi. Ils affirment aux naïfs qu'elle saute douze fois, quand elle « entend » sonner midi. — Indication de M. Lacroix, qui a exercé les fonctions de receveur de l'enregistrement dans le département des Landes.

Agen, ce 10 avril 1881.

J.-F. B.